Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 16 MARS :

Aujourd'hui, saint Cyriaque.
75e jour de l'année.
Soleil : lever à 6 h. 05; coucher à 17 h. ...
Lune : Nouvelle du 14; premier quartier le 21.
Bulletin météorologique pour la journée du 16 (région Nord) : temps passable, vent du secteur Ouest, 5 à 7 m. Ciel couvert ou très nuageux, avec éclaircies. Quelques ondées ou bruines. Température stationnaire. Minimum 6°.
Caisse d'Epargne : séance de versements et de remboursements de 9 à 10. 30 et de 14 à 15 h. 30.
Consultation de nourrisons du Comité Roubaisien de protection de l'enfance : à 10 h., crèche de la rue Marie-Buisine; à 15 h., local de la Goutte de Lait.
Dispensaire Pierre-de-Roubaix, rue des Longues-Haies, 30 : à 14 h., consultation pour adultes.
Dispensaire d'hygiène social du Fontenoy, 43, rue de SCassel : à 14 h., consultation pour adultes.
A 20 h., Maison Paroissiale de Saint-Antoine, rue de Remiremont, conférence par M. l'abbé Bouly, sur les sourciers.

A PROPOS DE LA CONSTRUCTION des HABITATIONS A BON MARCHÉ « LOI RIBOT »

Une circulaire ministérielle du 14 avril dernier a arrêté net le développement des sociétés d'habitations régies par la loi Ribot. En effet, le ministre du Travail décrétait que désormais, pour bénéficier des avantages de la loi, il faudrait fournir un certificat de non imposition à l'impôt global sur le revenu. Or, pour tous les contribuables mariés sans enfant, tout salaire supérieur à 10.000 fr., imposé comme tel une première fois, l'est une seconde fois en vertu de l'impôt global sur le revenu. Donc, un jeune ménage, dont le mari et la femme, travaillant tous deux, disposent par an d'un salaire de 12.000 francs, ne pourra plus profiter des avantages de la loi Ribot. D'un seul trait de plume, on a détruit cette possibilité qui s'offrait pour les plus modestes d'acquérir une maison et l'on décourage ainsi le travail des humbles.

Cette circulaire ministérielle, à elle seule, eût suffi à ébranler sérieusement le fonctionnement de la loi Ribot en réduisant considérablement le nombre des bénéficiaires. Mais la Chambre et le Sénat ont voulu rendre l'application de la loi Ribot absolument impossible. Lors de la discussion du douzième provisoire pour février, ils ont élevé le taux des prêts qui était de 2 % à 3.50 %, et, en comptant les frais, à 4.25 %. Cela revient à dire qu'il ne faut plus construire une seule habitation à bon marché et qu'il n'y a plus qu'à supprimer la plus grande, la plus belle loi de la République, celle de l'accession de tous à la propriété.

Au cours de leur assemblée générale du 13 février, les membres de l'*Union Nationale et Républicaine* se sont émus des atteintes portées à l'application de la loi Ribot, notamment en ce qui concerne la majoration du taux d'intérêts, et ils avaient décidé de saisir de la question l'un des députés de l'*Entente Républicaine Démocratique du Nord* à laquelle elle est affiliée.

Comme suite à cette décision, M. Léon Goethals, président de l'*Union Nationale et Républicaine*, reçu de M. Louis Nicolle, député du Nord, la lettre suivante:

Cher Monsieur le Président,

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, je viens d'effectuer une étude sur les difficultés d'application que rencontre actuellement la loi Ribot. Vous avez parfaitement raison, elle devient inapplicable, vu les nouvelles exigences du ministère du Travail. J'examine le meilleur moyen de voir un courant d'opinion favorable à une modification de la circulaire du ministre du Travail.

Vous pouvez être assuré que je ferai tout ce qui dépend de moi pour que la loi Ribot ne soit pas détournée de son but.

Recevez, cher M. le Président, etc.

Signé: **Louis Nicolle.**

HALLE FLIPO.— Beurre, 17.75; extra, 19.50, 21 et 23 fr. Margarine, 8.90, Hollande, 11 fr. Café, 22 fr. Biscuits, 8.50 et 10 fr. 19947d

L'exagération des prix de sous-location de certains appartements

Nous recevons d'un de nos lecteurs une lettre au sujet de l'exagération des prix de sous-location des appartements. Nous la publions ci-dessous:

On a terminé dernièrement la loi sur les loyers. Et parmi tous les articles votés il existe celui qui réglemente l'augmentation des loyers.

A ce propos, nous savons déjà que malgré la loi, nombreux sont les locataires qui paient déjà plus qu'il ne faut. Mais où la spéculation dépasse les bornes, c'est dans les sous-locations.

Je ne parle pas ici pour moi-même: ayant le privilège d'avoir de quoi me loger avec les miens, je veux simplement causer de ceux qui paient des prix exagérés comme sous-locataires, d'une simple chambre autrement dit, un logement contaminé.

Quoi de plus pénible, en effet, de voir un jeune ménage, débutant sans argent. C'est le cas de nombreux ouvriers de se voir dans l'obligation de vivre dans un pareil taudis et de le payer de 80 à 100 fr. par mois. L'homme vivant seul, dont l'âge a réduit les moyens de gagner un bon salaire, est taxé au même prix. Ces pratiques vous bouleversent d'autant plus quand on pense que le locataire principal paie, lui, avec la nouvelle loi, un loyer de 40 à 60 fr. par mois pour une maison où il y a trois ou quatre chambres.

On remarque même très souvent, que pour se faire plus d'argent, le locataire principal n'habite que le rez-de-chaussée afin de louer l'étage. Chez les commerçants, dans les cafés surtout, c'est le même procédé, avec en plus l'obligation de se fournir de denrées dans la maison. Parfois on ne le spécifie pas nettement, mais on le laisse sous-entendre.

Vraiment, je crois que les Pouvoirs publics et même les propriétaires doivent sans tarder chercher à remédier à cet état de choses, car il est inadmissible de laisser s'exercer plus longtemps pareille spéculation.

C'est une véritable honte.

Notre correspondant, il nous semble, a parfaitement raison de s'élever contre un état de choses tout à fait regrettable. Il n'est que trop vrai, en effet, que certains locataires sous-louent à des prix excessifs une partie de leur maison et il est à souhaiter que les Pouvoirs publics prennent sans tarder des mesures pour mettre fin à ces abus, nés de la crise du logement.

Certains diront que le meilleur moyen de faire cesser ces abus serait de résoudre la crise du logement.

A ce propos, qu'il nous soit permis de rappeler aux industriels roubaisiens, qui, jusqu'à présent, ont toujours été de l'avant en ce qui concerne les œuvres sociales, que l'œuvre la plus nécessaire actuellement est celle qui fournira aux ouvriers et employés, moyennant un loyer raisonnable, une habitation saine, largement ouverte à l'air et à la lumière. C'est vers ce but que doivent aller toutes les initiatives et nous osons espérer que notre appel sera entendu.

DERNIER JOUR de la Vente Réclame annuelle « Aux Elégants », 13, rue de la Gare, Roubaix. Chemises Percale d'Alsace, grand teint, 15 fr. avec un col assorti; Chemises Louisiane, 26 fils, grand teint, 20 fr., avec deux cols assortis. Demain Mardi, Exposition générale des tissus Nouveautés : Percale, Zéphyr Popeline et Soie pour la saison d'Eté des Chemises sur mesure. d

LA PROMOTION VIOLETTE

Parmi les dernières promotions au grade d'officier d'Académie, nous relevons le nom de notre concitoyen M. ALPHONSE VANDENBULKE, âgé de 62 ans, demeurant rue Léon-Allard, 19.

Fondateur de la Société des chauffeurs-conducteurs de machines, en 1900, qui a son siège 87, Grande-Rue, et dont le but était de venir en aide aux hommes de la corporation, tout en procurant aux industriels des chauffeurs capables et de bonne conduite, M. Vandenbulke a formé aussi des équipes de chauffeurs pour les campagnes de sucrerie. Il a été délégué, en 1900, pour représenter Roubaix à l'Exposition de Paris (catégorie des machines et chaudières), et son rapport lui a valu un diplôme d'honneur de la Municipalité.

M. Vandenbulke a fait don à la société, en 1904, d'une machine à vapeur réduite de sa construction utilisée pour les démonstrations aux jeunes chauffeurs.

Trésorier de 1900 à 1908, M. Vandenbulke a été nommé président en 1908, fonctions qu'il a remplies avec autant de dévouement que de désintéressement jusqu'en 1920. Il est actuellement président honoraire et doyen de la société.

Nous relevons aussi le nom de M. HENRI SOUILLÉ, contremaître de préparation de filature, membre du Comité de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles. M. Souillé, qui fut secrétaire du groupe Filature de 1906 à 1914, est depuis 1912 secrétaire de la section mutuelle de l'Association. Titulaire de la Mention honorable de la Mutualité, il fut désigné en 1923 pour le Prix Dubois, que l'Association accorde chaque année au plus méritant de ses membres.

La nouvelle distinction que reçoit M. Souillé récompense donc un long dévouement et nous l'en félicitons vivement.

Nous adressons aux nouveaux promus nos bien sincères félicitations pour cette distinction si bien méritée.

DEGUSTEZ double Pilsen Moderne. 41632

PROCHAINES EXPOSITIONS

Georges Gobô

M. Georges Gobô, l'éminent peintre et graveur dont les œuvres ont été si justement admirées l'année dernière à Roubaix et dont l'exposition à la Galerie Georges Petit, à Paris, vient d'obtenir un éclatant succès, prépare en ce moment une nouvelle exposition de peintures, pastels et eaux-fortes qui s'ouvrira demain mardi 16 mars à la Galerie Dujardin, à Roubaix. La réputation du célèbre artiste et la valeur de ses œuvres promettent aux amateurs de beaux moments de plaisir artistique.

Casimir Raymond

Du 16 au 31 mars également aura lieu au Grand-Hôtel, rue de la Gare, à Roubaix, une exposition d'aquarelles consacrées à Venise et à diverses belles régions françaises, notamment Paris et la lumineuse Provence, sa petite patrie, par M. Casimir Raymond.

Nous consacrerons prochainement une chronique à ces deux expositions.

Un sourcier à Roubaix

M. l'abbé Bouly, curé d'Hardelot, donnera ce soir, mardi, une conférence rue de Remiremont

Ce soir mardi, à 20 h., dans la grande salle de la Maison paroissiale de Saint-Antoine, rue de Remiremont, M. l'abbé Bouly, curé d'Hardelot, donnera une grande conférence sur sa vocation de sourcier, les services que l'on peut attendre d'une science encore à ses débuts, les résultats obtenus, notamment la découverte des nappes d'eau, des corps cachés dans le sein de la terre, des métaux précieux: le platine, l'or, etc...

Tout Roubaix voudra entendre l'éminent conférencier.

DRAPS de Lit. L. Cuvelle, 73, rue Nain. 12258

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles supplémentaires de taxe de remplacement de droits d'octroi sur vélocipèdes à moteur de 1925, sections Ouest, ABK, DE, sont entre les mains de M. le Receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'Art, AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19415

« CERCLE POLYGLOTTE ». — **Section anglaise.** — L'annonce de la conférence anglaise sur « Java », faite par M. Boersma, avait attiré à la réunion de vendredi dernier, un public nombreux. Ayant habité cette île pendant quatre années, le conférencier se trouvait à même de donner à son auditoire une idée parfaite de cette colonie, dont la Hollande est très fière. Il en fit d'abord la description générale, puis entreprit la description très colorée de son aspect, de ses sites, des villes et villages, et de ses habitants.

Connaissant le sujet à fond, et maniant la langue anglaise avec facilité, le distingué conférencier tint son auditoire sous le charme de son érudition pendant toute la soirée.

En fin de séance, M. Scherpereel prit la parole et remercia, en quelques mots bien sentis, le conférencier, pour sa charmante causerie, remerciements qui furent appuyés par les applaudissements prolongés de l'assistance.

Section espagnole. — Après une brillante série de conférences géographiques et littéraires, la section espagnole se devait de donner à ses membres le bénéfice d'une étude technique. M. Leblond s'était chargé de cette tâche ingrate mais utile; il traita le sujet aride de « La filature de la laine peignée » d'une façon si détaillée et si complète qu'on avait peine à croire que c'était la première conférence publique de notre jeune et sympathique ami. La section espagnole est vraiment favorisée de posséder, parmi ses membres, tant de fougueux hispanisants, qu'attirent de plus en plus les joie littéraires procurées par la noble langue de Cervantès. M. Leblond compte parmi cette jeune phalange qui aidera à réaliser plus tard l'« union latine » et qui, pour le moment, fait le charme de nos réunions hebdomadaires.

Ce soir, mardi 16 mars, conférence sur: « La race ibéro-américaine » et « Le raid de l'aviateur Franco », par le distingué conférencier, M. Orfila.

LA MAISON CARLY présentera sa Collection au Grand Hôtel, le Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 et Samedi 20 mars. 19949d

AU « CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX ». — L'assemblée générale a eu lieu dimanche à 17 h. en la salle de la Taverne Liégeoise, place de la Gare, sous la présidence de M. Louis Bossut, président.

L'assemblée était très nombreuse. Etaient présents au bureau: MM. J.-Bte Dumortier et E. Canivet, vice-présidents; Ed. D'Hellly, secrétaire général; Flipo et Dablemont, trésoriers; etc.

Après la lecture du dernier procès-verbal et la ratification des nombreuses nouvelles admissions, le grand marché aux fleurs est annoncé pour le samedi 8 mai et les horticulteurs sont invités à se préparer pour cette fête de printemps.

M. Mantelet, ingénieur agricole à Lille, a fait une conférence avec vues cinématographiques sur le sujet: « La physiologie et la morphologie de la fleur: germination du pollen », suivi d'un film documentaire sur le vignoble français.

Cette causerie aussi instructive qu'intéressante fut très appréciée et M. Mantelet fut remercié de longs applaudissements.

D'unanimes félicitations furent adressées aux nouveaux décorés: M. Lambin, président d'honneur, honoré de l'Ordre de la Couronne de Belgique; M. E. Canivet, vice-président du Cercle, nommé chevalier du Mérite Agricole.

La tombola offerte gracieusement par M. Lambin et composée de magnifiques plantes vertes, termina la séance, à 19 heures.

VENDEZ le BOCK MEYERBEER. 19950d

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de Madame Decoulange-Hanot, épouse de M. A. Decoulange, ingénieur-électricien, décédée subitement en son domicile, 21, rue du Collège, à l'âge de cinquante-trois ans.

Dans cette triste circonstance, nous présentons à M. Decoulange l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Puisque le beurre et le saindoux sont trop chers, remplacez-les par la « **Végétaline** », dans la cuisine, elle coûte moins. Refuser les imitations. 19955d

LES CONFÉRENCES DU CERCLE St-ELOI. — L'infatigable conférencier qu'est M. le chanoine Delsaux, fera une très captivante conférence avec projections en couleurs, mercredi 17 mars, à 20 h. dans la salle du Cercle Saint-Eloi, 57, rue Rocroi.

M. le chanoine Delsaux a pris pour sujet de sa causerie: « La Rome Eternelle: dans la nuit des Catacombes ».

Nul doute que les habitués de ces belles conférences viendront nombreux, applaudir l'exposé si suggestif de M. le chanoine Delsaux.

CROMBE J. Vernis, alcool pr Chapeaux 1res nuances. 19962

LA SORTIE CARNAVALESQUE au PROFIT DES ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La société « Les Bons Pinteux », dont le siège est 90, rue de Tourcoing, chez M. Francq, a fait dans la journée de dimanche une sortie avec quête pour les assistés du Bureau de Bienfaisance.

Le résultat a été excellent. Grâce à l'activité et au dévouement des 65 participants au cortège, le produit intégral de la quête, soit une somme de 231 fr. 45, a été versé à la recette du Bureau de Bienfaisance.

Il est à souhaiter que cette bonne tradition de penser aux pauvres quand on s'amuse soit maintenue comme autrefois. L'Administration du Bureau de Bienfaisance remercie bien cordialement les organisateurs qui, tout en y allant de leurs deniers, se sont dévoués pour les malheureux.

SAINT-JOSEPH. — Pour vos cadeaux, voyez Mme Boët, 50ter, rue de Lannoy, Gd choix de bronzes, garnitures, gerbes et corbeilles garnies, etc... 19960d

L'ACCIDENT DU PONT DU CHEMIN DE FER SUR LE CANAL. — L'enquête menée par M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, à propos de l'accident survenu samedi soir, à M. Robert Lescrenier qui a été trouvé blessé sur la voie ferrée au-delà de la barrière du boulevard d'Halluin, n'est pas encore terminée. Le blessé ne sera d'ailleurs interrogé qu'aujourd'hui par le magistrat.

Contrairement à ce qu'on avait pu supposer tout d'abord, M. Robert Lescrenier possède toutes se facultés mentales et le docteur qui le soigne à l'hôpital « La Fraternité » est affirmatif à ce sujet.

La chaîne et la montre en or ainsi que le portefeuille du blessé ayant disparu, on peut supposer qu'on se trouve en présence d'une agression.

C'est ce que l'enquête établira.

ARRESTATION POUR VOL D'UNE MONTRE. — M. Léon Wojtas, journalier, demeurant 66, rue Bernard, à Roubaix, a porté plainte au poste de police du 5e arrondissement contre son camarade Alexandre-François Elias, 32 ans, manœuvre, demeurant à la même adresse, pour vol d'une montre d'une valeur de 30 francs.

Elias, qui a reconnu les faits qui lui sont reprochés, a été maintenu en état d'arrestation et sera conduit à Lille pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

UN SAC A MAIN DISPARAIT. — Mme Hélène Baert, veuve Pattyn, 36 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, 5, rue Jacquard, cour Bodin, a porté plainte au poste de police du 5e arrondissement pour vol de son réticule contenant une somme de 160 fr.

Ce vol aurait eu lieu au moment où elle prenait une consommation à l'estaminet « Jules », situé rue Jacquard, 48.

Une enquête est ouverte.

UN PIÉTON RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE, GRAND'PLACE. — Dimanche, vers 10 h. 10, Mme Marie Mory, 18 ans, domiciliée 3, rue du Château, à Lannoy, a renversé Mme Maria Deffrennes, 70 ans, domiciliée 14, rue du Gras-Saule, en faisant marche arrière avec son automobile.

Mme Deffrennes a reçu les soins de M. le docteur Degand, qui releva une contusion légère au coude gauche.

CHORALE DES MUTILES. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale.

UNION ARTISTIQUE. — Ce soir mardi à 20 h., au siège, répétition du drame; à 20 h. 30, répétition Comédie A.

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Les Commissions se réuniront samedi prochain, 20 mars, au Café Picavet, angle des rues de Lille et Dubled. Compte-rendu moral et financier de la fête du 7 mars.

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Les personnes qui n'auraient pu être touchées par l'agent recenseur sont obligatoirement tenues de rapporter à la Mairie, Secrétariat, le mardi 16 mars, sans faute, les feuilles servant au recensement de la population.

POUR LES VIEUX DE L'HOSPICE.— M. le Maire a reçu 20 francs recueillis après une chanson de l'Union Chorale, chez Dekeyser, rue Ghesquière, à Croix; d'un anonyme, 25 francs à l'occasion d'un anniversaire, et 10 francs, produit d'une collecte faite chez Mme Vanhove, rue Anatole France, à Croix.

HARMONIE MUTUELLE. — Demain mercredi 17, à 20 h., réunion de la Commission administrative et répétition pour les tambours et clairons. Vendredi 19, à 20 h., répétition générale.

DEMANDEZ LE
SUCRE BERNARD
« Trois Etoiles » 19752
ARTICLE DE LUXE AVEC PRIMES

WASQUEHAL

LA COMMISSION SCOLAIRE s'est réunie dimanche matin à la Mairie, sous la présidence de M. Détailleur, maire. Trente-deux pères de famille étaient convoqués et avaient à répondre des absences de leur enfant à l'école. Sur ce nombre 25 ont reçu l'avertissement, 7 autres subiront la peine de l'affichage pour non-comparution ou récidive. Ce sont: M. Aimable Onquiert, rue Pasteur; Mme Kieken, rue de la Renaissance; M. Jules Guelux, rue Louise-Michel; M. Marcel Delefolly, Cité l'Union; M. Gaston Rosier, quai des Canotiers; Mme Lecomte, rue Christophe-Colomb, et Mme Adrien Briffeuil, rue Gustave Dubled.

POUR LES PUPILLES DE LA NATION. — L'examen d'aptitude aux bourses, commun aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique, aura lieu le jeudi 20 mai prochain en ce qui touche l'année scolaire 1926. Les familles des Pupilles de la Nation qui continuent leurs études, sont avisées qu'aucune subvention ne sera allouée à l'enfant qui ne se présentera pas audit examen. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie, 1er guichet.

Les élèves non pupilles de la Nation peuvent également concourir pour l'obtention de ces bourses.

COURS DE SOLFEGE. — La Commission de la « Fanfare de Wasquehal » nous prie de rappeler que les cours de solfège gratuits ont lieu au siège, « Café de l'Ecluse », tous les mardis, à 7 h., pour les élèves de 1re année, et le mercredi, à la même heure, pour ceux de la 2e année. Les parents peuvent présenter leur garçon de mardi, à 7 h., aux professeurs chargés de ces cours.

A « L'ESPERANCE ». — Les jeunes gens désireux de faire partie de la société municipale « L'Espérance », peuvent se faire inscrire dès maintenant, tous les mercredis et vendredis, au local de la société, rue Ferrer, de 19 à 21 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'Ecole maternelle du Capreau et jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES. — Il sera procédé du 1er au 21 avril prochain, à la révision des listes des électeurs au Conseil de prud'hommes. Les intéressés (patrons et ouvriers), ont intérêt à vérifier leur inscription, et à provoquer toute inscription ou radiation des dites listes. Pour conditions d'inscription, s'adresser à la Mairie, 3e guichet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En chargeant des bonbonnes de lessive de caustique à l'usine de Saint-Gobain, un ouvrier, M. Ernest Dupont, s'est fait des brûlures superficielles du pied gauche, l'une de ces bonbonnes s'étant brisée et l'ouvrier Ferreira Marques, avenue Hannart, s'est fait une plaie à la main droite. — A la fabrique de laveuses de M. G. Mahieu, rue de Tourcoing, un ouvrier, M. Ernest Duforest, 124, rue d'Anvers, à Tourcoing, a eu le doigt coupé à la dresseuse en passant des palettes. 15 jours de repos.

WATTRELOS

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'OFFICE SOCIAL ET DES RETRAITES OUVRIERES PENDANT L'ANNÉE 1925

Nous publions ci-dessous la suite des renseignements sur le fonctionnement des services de l'Office social et des Retraites ouvrières pendant l'année 1925:

Bureau de placement gratuit. — Il a été reçu 45 demandes d'emplois, 10 offres d'emplois et 6 placements ont été effectués.

Pupilles de la Nation. — 398 enfants de Wattrelos possèdent le titre de Pupilles de la Nation.

Ces enfants ont obtenu de l'Office Départemental des Pupilles du Nord les sommes suivantes: 124 subventions d'entretien pour 54.780 fr.; 14 subventions d'études pour 5.825 fr.; 7 subventions d'apprentissage, 3.842 fr.; 9 subventions de maladie, 773 fr.; 2 subventions d'éta-
Chaque pupille de moins de 16 ans a subi dans
blissement, 750 fr. Soit au total, 65.970 fr.
l'année deux visites médicales et 13 pupilles ont été envoyés en cure d'air.

La ville a alloué à l'Office Départemental des Pupilles une subvention de 1.500 fr.

Consultations de nourrissons. — L'œuvre a tenu 192 séances au cours de l'année. Il a été fait 5.548 pesées d'enfants de moins d'un an et 229 pesées d'enfants âgés de 1 à 2 ans.

Le montant des primes de présence a été de 27.740 fr., dont la moitié, soit 13.870 fr. à la charge du Département, le reste à la charge de la caisse de l'Œuvre.

80 layettes mises à la disposition de l'Œuvre par le Vestiaire Départemental ont été distribuées contre 280 l'année précédente.

La subvention de la Ville a atteint 15.000 fr., contre 5.000 en 1924. L'Etat a alloué 1.400 fr. contre 1.500 en 1924.

Le rapport détaillé a été présenté à l'assemblée générale des membres de l'Œuvre Municipale des Consultations de Nourrissons. Nos lecteurs en ont eu connaissance dans le compte-rendu de cette assemblée, qui a eu lieu le mardi 23 février.

Protection du 1er âge. — 110 enfants ont fait l'objet d'une déclaration de mise en nourrice et deux décès seulement ont été constatés.

Colonies de vacances. — 20 fillettes ont été envoyées à Camiers. La désignation de ces enfants a été faite par les médecins inspecteurs des écoles.

Les frais de placement de ces enfants n'incombent pas à la Ville, une quote-part est demandée aux parents non-indigents. — (A suivre).

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — Les douaniers de service au bureau de la Hussarde ont procédé hier, à l'arrestation d'un sujet hongrois, Etienne Gombs, porteur d'une certaine quantité de tabac de provenance étrangère. Gombs a été dirigé sur la maison d'arrêt de Lille.

UN INDESIRABLE. — La police a mis en état d'arrestation un sujet belge, Arth. Struyve, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Le coupable a été dirigé vers Lille.

LANNOY

TOUFFLERS

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Il y a actuellement à Toufflers 2.033 habitants, dont 365 étrangers, en augmentation de 119 habitants sur 1921; 600 maisons, comprenant 642 ménages, existent sur le territoire de Toufflers.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— Une distribution de tickets de pain et de charbon aura lieu jeudi 18 mars, de 9 à 11 h., à la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS jeudi 18 mars, à 15 h. à l'Ecole des filles.

CONTRE LA RÉTROACTIVITÉ DES LOIS

Un vœu de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing nous communique le texte ci-après d'un vœu émis au cours de la récente réunion de son Comité-directeur:

Le Comité-directeur de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, réuni le 5 mars 1926, constatant les conséquences néfastes de récentes lois ayant un caractère de rétroactivité, lequel est en contradiction flagrante avec les principes sacrés du droit français,

Considérant la nécessité absolue pour le Parlement de ne voter surtout dans une période aussi troublée, que des lois précises, parfaitement étudiées et tenant compte des droits acquis comme de l'autorité de la chose jugée,

Considérant qu'il est anormal de réclamer des citoyens français le paiement régulier des impôts et la confiance dans la parole de la France, alors que de nouvelles dispositions législatives bouleversent les situations les mieux assises en créant des charges fiscales supplémentaires que personne ne pouvait prévoir et en nuisant au crédit commercial dont les entreprises sinistrées, péniblement reconstituées, ont le plus grand besoin.

Emet le vœu:

Que le Parlement veuille bien désormais, sous peine de provoquer de regrettables mouvements de protestation, s'abstenir de porter atteinte aux principes qui constituent la base de la législation française tant au point de vue fiscal qu'économique comme de la réparation des dommages de guerre.

Ce vœu a été adressé aux ministères intéressés et aux Commissions parlementaires compétentes.

Les immeubles du domaine national dans le Nord

La Commission permanente du domaine national s'est réunie lundi, à la Préfecture du Nord, pour étudier diverses questions relatives à certains immeubles du domaine, susceptibles d'être modifiés ou aliénés.

Projet d'aliénation de terrains militaires. — Parmi ceux de ces immeubles dont on peut tirer un utile parti par voie d'aliénation, il y a lieu d'en mentionner un certain nombre.

Un vœu favorable a été émis, notamment pour le déclassement et la mise en adjudication des ouvrages militaires des environs de Lille, non compris dans le déclassement.

Il s'agit ici des forts qui entourent la ville de Lille, et dont les constructions seront démolies et le terrain vendu.

Ces forts ou ouvrages sont du nombre de vingt et un.

Il y a lieu de faire observer ici qu'il faut une loi pour autoriser cette aliénation.

Le terrain de l'Arbrisseau, qui servait autrefois de champ de tir à longue portée, est également proposé pour la mise en vente.

Enfin, un autre terrain, sis à Lille, à l'angle de la rue de Turenne et de la fortification, se trouve dans le même cas.

Une proposition identique a été faite en ce qui touche l'hôpital militaire de Dunkerque qui n'abrite plus qu'un nombre relativement faible de malades, ceux-ci pourraient être soignés facilement dans un local à eux, spécialement affecté d'un hôpital civil.

Aménagement de la maison centrale de Loos. — La pénurie de logement a conduit l'administration pénitentiaire à procéder à l'aménagement d'une partie des immeubles de la maison centrale de Loos, de manière à en faire des logements pour une partie des gardiens.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 16 MARS :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Etablissement municipal des bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Harmonie Municipale : à 20 h., concert d'hiver, au Théâtre Municipal.
Union Syndicale des Commerçants-Détaillants de Tourcoing et de ses cantons : meeting de protestation contre les mesures fiscales, à 15 h., salle de l'Hippodrome, place des Halles.

LA PROTESTATION DES COMMERÇANTS

LA FERMETURE DES MAGASINS — UN MEETING DE REVENDICATIONS — UN CORTÈGE DE PROTESTATION

C'est aujourd'hui à 15 h. précises, que l'Union syndicale des commerçants détaillants de Tourcoing et ses cantons et le Syndicat des débitants de boissons, organisent leur journée de protestation.

A cet effet, le Comité organisateur lance l'appel suivant:

Nous invitons tous les commerçants sans distinction, syndiqués et non syndiqués, à la grande manifestation commerciale de protestation qui aura lieu le Mardi 16 Mars, à 15 heures précises, Salle de l'Hippodrome, Place des Halles, à Tourcoing.

Au cours de cette réunion, les problèmes suivants seront examinés :

1° Application de la loi du 4 décembre 1925 (dite loi Loucheur): impôts rétroactifs. (Protestation).
2° Explications sur l'inégalité fiscale.
3° Remplacement de la taxe de 1.30 par une taxe à la production pour 1927.
4° Vote rapide de la propriété commerciale et des baux à longue durée, etc...

Afin de protester contre ces injustices flagrantes pour tout le commerce français en général, et particulièrement pour les petits commerçants, vos Commissions ont décidé, à l'unanimité, que pendant la réunion, mardi de 3 heures à 6 heures du soir, tous les magasins de Tourcoing et ses cantons, y compris les hôtels, cabarets, buvettes, etc., seront fermés, portes, volets, persiennes et stores baissés.

Ceux qui ne se conformeraient pas à cette invitation seront considérer comme traitres au commerce de détail et ennemis de leur propre intérêt.

A la suite de la réunion, les décisions qui y auront été prises et l'ordre du jour voté seront portés par le Bureau à la Mairie entre les mains de l'Administration Municipale, pour être transmis au Gouvernement par l'intermédiaire du Préfet du Nord.

Nous ne cesserons de réclamer « Justice » tant que celle-ci ne sera pas rendue aux commerçants pressurés au-delà de leur force contributive.

A cet effet, nous prions tous les assistants de se grouper Place des Halles, pour se rendre en cortège à la Mairie aussitôt la réunion terminée. Soyons unis et disciplinés pour être écoutés.

Les affiches annonçant la fermeture « fermé de 15 à 18 heures » peuvent être retirées gratuitement 27, rue Faidherbe.

La fermeture des Pharmacies. — A l'occasion de la manifestation des commerçants, les Pharmacies seront fermées le mardi 16 mars, de 15 à 18 heures.

Le service sera assuré pour les cas urgents.

Un homme tire sur des agents de police

IL BLESSE UN AGENT — ATTEINT A SON TOUR, IL EST ARRÊTÉ

Une scène rapide s'est déroulée, lundi vers 17 h. 45, rue de Gand, 7, à l'estaminet « A la Trompette », tenu par M. Nuttens.

Un entrepreneur de revêtements, Henri Descarpentries, né le 21 décembre 1886, à Tourcoing, demeurant rue de Menin, 80, était entré dans ce débit et surexcité menaçait de tout briser.

Le cafetier informa le poste central de police, qui détacha deux agents, Henri Leclercq et Gaston Voreux. Quand ceux-ci entrèrent dans le café afin de calmer le furieux, Henri Descarpentries brandit un revolver et tira trois balles dans leur direction.

Malheureusement, l'agent Henri Leclercq, âgé de 31 ans, reçut l'un des projectiles à l'épaule gauche. Il fut aussitôt conduit chez M. le docteur Bertrand, qui parvint à extraire la balle. Le blessé put regagner son domicile.

Cependant, M. Nuttens demandait un nouveau secours au poste central, d'où partirent plusieurs agents. En pénétrant dans le débit, où Henri Descarpentries était encore menaçant avec son revolver, ils ripostèrent.

Atteint par une balle à l'épaule droite, Descarpentries fut mis en état d'arrestation et transféré au poste central de police.

Il fut examiné par MM. les docteurs Bertrand et Montagne, qui constatèrent qu'une balle avait pénétré dans l'épaule gauche et était sortie par l'omoplate, traversant le poumon gauche.

Après avoir reçu les premiers soins, Descarpentries fut admis à l'hôpital civil, rue Nationale.

Une enquête a été ouverte par M. Lenfant, commissaire central, et M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement.

L'arme, du calibre de 6 m/m 35 et sept cartouches, en possession de Descarpentries, ont été saisis.

LA STATISTIQUE DE L'ABATTOIR

Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique du mouvement général des bestiaux introduits, ainsi que des abattages effectués à l'Abattoir public, du lundi matin 8 mars au dimanche suivant à midi.

Il a été abattu: 45 bœufs, 49 taureaux, 47 vaches et génisses, 77 veaux gras, 54 moutons, 165 porcs, 12 chevaux.

Les quantités déclarées se sont élevées à: 57.833 kil. pour la ville; 21.705 pour l'extérieur, et 2.880 kil. de viande de cheval.

Le prix moyen, par demi et par entier, a été, au kilo: gros bétail, 8 fr. 75 à 10 fr. 50; veaux-gras, 13 à 13 fr. 50; moutons, 11 à 12 fr. 50; porcs, 13 fr.

En outre, 96 kil. de viande ont été saisis, pour divers motifs, par le Service d'Inspection.

CHAMBRE DE COMMERCE. — Dans le compte-rendu analytique de la séance du 12 mars, à l'article « Révision des droits de douane ». il faut lire: « Pour les laines filées, pour les laines cardées étrangères, il lui semble qu'une légère **augmentation** des droits d'entrée serait suffisante pour protéger nos industries nationales. » On avait écrit **amélioration.**

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables. Mass, 48, rue Motte. 17208

CERCLE DES OFFICIERS. — Funérailles de M. le capitaine Debruyn. — Les funérailles de M. le capitaine Debruyn, auront lieu mercredi à 10 h. Le Conseil d'administration du Cercle des officiers prie tous les membres de bien vouloir y assister, en tenue autant que possible, et de se réunir autour du Conseil d'administration.

En signe de deuil, le drapeau du Cercle a été mis en berne, dès hier.

Il est juste que le Cercle des officiers de Tourcoing, rende un hommage à celui qui est tombé au champ d'honneur du devoir, en plein travail et au premier rang.

BLANCHISSERIE DE L'ERMITAGE, 37, 39 et 41, rue de Maubeuge, Croix. Tél. 92. 19408

CLOTURE DES CONFÉRENCES DU JEUDI ET SOIRÉE DE GALA. — Pour clôturer la série des conférences d'hiver, M. Vilain, lauréat des « Rosati », parlera jeudi prochain, à 8 h. du poète et chansonnier breton Théodore Botrel. M. Vilain a vécu durant la guerre dans l'intimité du barde breton avec qui il a donné maints concerts au profit des œuvres de guerre. Sa conférence sera divisée en trois parties: les débuts, l'apogée du talent de Botrel et enfin l'œuvre du chansonnier pendant la guerre. Chaque partie ne durera que 10 minutes et sera suivie de quelques airs chantés par M. Vilain lui-même.

A la suite de cette conférence, MM. de Vallawin et de Serny, Mmes Fréval et Dantigny interpréteront des chansons ou diront des poésies de Botrel. Enfin, pour clôturer cette soirée qui promet d'être très agréable, le Cercle Talma interprétera le chef-d'œuvre du barde breton: « La Promise ».

Pour les conditions d'admission, s'adresser à la Librairie, 18, rue de Tournai.

AUX FUTURS MÉNAGES ! Pas de Hausse ! sur cuisinières émail garanti. Construct. M. Destombes, 55, r. St-Jacques, 90, r. de Lille, Tg. 18416

LE VOL D'UNE BALLE DE LAINE. — Le Service de la Sûreté continuant son enquête au sujet du vol d'une balle de laine aux Magasins Généraux, a arrêté un débardeur, Alphonse Ovaere, âgé de 23 ans, demeurant rue d'Arcole, 13, à Roubaix, et un charretier, Gustave Hessen, âgé de 24 ans, habitant rue des Fondeurs, cour Saint-Maurice, 12, à Roubaix, qui ont été inculpés de vol et complicité. Ils seront transférés au Parquet de Lille.

UNE ARRESTATION AU MARCHÉ. — Dans la matinée de lundi, vers 10 h., l'agent de Sûreté Liétar, de service au marché, Grand'Place, a arrêté une femme, Marie Moerman, âgée de 52 ans, habitant à Waereghem (Belgique), qui avait dérobé une robe de fillette, valant 50 fr. environ, au préjudice d'un marchand de place, Jules Jessens, installé face à l'épicerie Dupont.

L'inculpée sera déférée au Parquet de Lille.

MISE EN RECOUVREMENT. — Les rôles des droits d'épreuves ou de vérification des appareils à vapeur. (4e trimestre 1925), sont en recouvrement aux Perceptions TourcoingEst, rue du Sentier, 7, et Tourcoing-Ouest, rue Nationale, 130.

CAISSE D'EPARGNE. — Voici les opérations du 9 au 14 mars : 873 versements pour 817.994 fr.; 343 remboursements pour 526.130 fr. 31.

SYNDICAT DES COIFFEURS. — Les salons de coiffure seront fermés aujourd'hui mardi, de 15 à 18 heures.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir, mardi 16 mars, à 20 h. précises, conférence avec projections sur le Dahomey, par le R. P. Paichoux. Tous les paroissiens y sont invités; entrée gratuite.

Dimanche 21 mars, à 8 h., messe pour J.-B. Courtois, membre de la société St-Jean-Baptiste.

LA REUNION DE « LA MUTUELLE ». — Au cours de la réunion de la Mutuelle, tenue, dimanche, M. Petit a annoncé que le Président des Vétérans, M. Jules Verne, vient de recevoir de Mme Ernest Dhondt, en souvenir de son mari, la somme de 300 francs qui seront versés dans la caisse de la société.

SYNDICAT DES DEBITANTS DE BOISSONS. — Il est rappelé qu'une réunion de protestation contre les mesures fiscales se tiendra aujourd'hui mardi 16 mars, à 15 h., à l'Hippodrome et que les établissements seront fermés le même jour, de 15 à 18 heures.

SECTION TOURQUENNOISE DU NORD-TOURISTE. — La Commission se réunira le vendredi 19 mars, à 19 h. 30, Café J. Delannoy, 80, rue Louis-Leloir. A l'ordre du jour : Assemblée générale; excursions; questions diverses.

CONFERENCE AU BLANC-SEAU. — Le mardi 16 mars, à 19 h. 45, M. le chanoine Delsaux parlera dans la Salle des Œuvres du Blanc-Seau, rue du Riez, d'un grand africain: « Le Cardinal Lavigerie ».

MORT SUBITE. — Lundi matin, à 7 h. 15, un ouvrier tapisseur, Emile Holzemer, âgé de 55 ans, a été trouvé mort dans une chambre qu'il occupait 29, rue de l'Industrie. M. le docteur Deconinck a constaté le décès dû à une rupture d'anévrisme. Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôpital Civil.

FAUSSE ALERTE. — Les sapeurs-pompiers ont été mandés, lundi matin, vers 8 h. 30, chez M. Adolphe Dubus, quai du Halot. Mais la fumée qui s'échappait de l'habitation ne provenait que de la désinfection, par le souffre, d'une chambre du premier étage.

NE PAS CONFONDRE. — M. Alfred Desmettre demeurant boulevard Industriel, chaussée Curie, 101, nous prie de dire que son fils n'a rien de commun avec le jeune tourquennois récemment retrouvé à Calais.

SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Pas de répétition cette semaine.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DE TRAVAIL.— A l'entreprise Rouzé-Moguet, dans une maison en construction, boulevard de Lille, 52, un maçon, M. Oscar Debaisieux, 61 ans, demeurant à Lomme, a glissé en portant un bac de porte et s'est fait de fortes contusions à la cuisse droite. 15 jours de repos.

LILLE

MORT DE M. EMILE ARNOULD, LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE. — Nous apprenons la mort de M. Emile Arnould, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, président d'honneur de la corporation chrétienne Saint-Eloi, chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre militaire de St-Grégoire-le-Grand et de Charles III d'Espagne, décédé dans sa 91e année.

Il était aussi titulaire des médailles commémoratives de 1859 et 1870 et décoré de la Valeur Militaire de Sardaigne et de la Croix Pontificale de 1867.

M. Emile Arnould, qui avait épousé Mlle Denise Franchet d'Esperey, tante du maréchal, est le père de M. André Arnould, ancien officier de marine, officier de la Légion d'honneur, directeur d'assurances à Roubaix.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu demain mercredi, à 10 h., en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

Nous informons nos clients d'annonces que notre bureau de Lille, 3, rue Faidherbe, 3 (Téléph. 57.07), est ouvert et qu'ils peuvent y déposer leurs textes et donner toutes instructions utiles de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. 199..

IIe Salon régional de l'Automobile, du Cycle et de leurs accessoires à Lille

Palais-Rameau (du 7 au 21 Novembre 1926)

Nous donnons ci-dessous la composition du Comité d'organisation: MM. Gaston Goube, Alphonse Lebeau, Gaston Vasseur, Gaston Chabot, Georges Gobert, Henri Barra, de Lille; Henri Delhuvenne, de Tourcoing; A. Vancobeuque, de Roubaix.

Le commissariat général a, comme l'an dernier, été confié à M. Albert Potigny.

Des démarches seront faites près de M. le Président de la République, et de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie pour solliciter leur haut patronage de cette deuxième manifestation qui s'annonce comme devant remporter un succès encore plus éclatant qu'en 1925.

Pour tous renseignements, écrire au commissariat général, 21, rue de Turenne, à Lille.